

ECOLE ELEMENTAIRE PUBLIQUE PIERRE LEROUX
7, rue des écoles 35310 BREAL SOUS MONTFORT
02.99.60.42.51

PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE DU 7 NOVEMBRE 2023

Heure de début de réunion : 18h15 Heure de fin de réunion : 20h15

Parents présents :

Mme Cormy
Mme Anfray
Mme Cochet
Mme Ruffel
Mme Festoc
Mme Renaud
Mme Bregent
Mme Le Garrec
Mme Segonne
Mme Bouzennounn
M. Eynard

Enseignants présents :

Mme Beau
Mme Dupont
Mme Leverrier
Mme Beaumont
Mme Denis
Mme Guillerme
Mme Robert
Mme Chaou Gouébeaux
Mme Malard
M. Jumel
M. Rodet
Mme Ernoult
Mme Le Chanjour
M. Siou

Représentants de la mairie présents :

M. Hercouet, adjoint aux affaires scolaires
M. Pirois, responsable périscolaire

Excusés :

Madame Boscher, Inspectrice de l'Education Nationale.
Madame Delapre, parent d'élèves

Ordre du jour :

- installation du nouveau conseil
- modalités de fonctionnement
- principales questions abordées l'an dernier
- règlement intérieur
- protocole de lutte contre le harcèlement
- organisation du temps scolaire
- rentrée 2023/2023
- projet d'école
- sécurité
- évaluations nationales CP-CE1-CM1
- APC
- piscine
- langues vivantes
- projet « musique à l'école »
- sorties
- projets EPS
- questions diverses

1. Installation du nouveau conseil :

A l'issue des élections, 16 personnes ont été élues. Le vote s'est déroulé par correspondance avec une participation de 30%. Tous les élus sont invités. En cas de vote, seuls 13 membres peuvent s'exprimer.

2. Modalités de fonctionnement :

Les modalités de fonctionnement sont définies :

*Le rôle et la liste des membres du conseil d'école sont rappelés. A partir d'un document tapuscrit, M. Jumel présente le bilan des principales discussions abordées aux cours des conseils d'école de l'année dernière (2022/2023).

* Le secrétariat sera tenu alternativement par un parent élu et un enseignant. Mme Leverrier, enseignante, s'est portée volontaire pour être secrétaire de séance.

* L'heure et le jour des prochains conseils d'école : mardi 19 mars 2024 à 18h15 ; jeudi 25 juin 2024 à 18h15.

3. Le règlement intérieur :

Le règlement a été fourni aux élus avant le conseil afin que ceux-ci puissent en prendre connaissance. Il est approuvé.

Le règlement de la cour a été revu, il sera discuté en réunion de délégués puis approuvé et distribué aux familles comme le règlement de l'école.

Le règlement commun scolaire/périscolaire est en attente de validation par les élus.

4. Protocole de lutte contre le harcèlement

Le protocole de circonscription finalisé est présenté. Toutefois, compte-tenu du fait que Mme Ernoult et M. Jumel sont formés à ce dispositif, le protocole interne a été modifié, présenté et sera diffusé aux familles. Cette année, quelques situations ont été traitées par la mise en œuvre du protocole, dont quelques-unes sur des temps périscolaires.

5. Questions diverses et réponses

- *Une intervention sur l'égalité fille/garçon a-t-elle été décidée ? Si oui, quand est-elle prévue ?*

La proposition qui a été faite ne convenait pas aux enseignants. Il était proposé de faire un court débat puis de réaliser une chanson. Une autre approche a été demandée mais il n'y a pas eu de réponse de l'association. Dans le cadre du travail de lutte contre le harcèlement, les enseignants ont décidé de travailler sur cette thématique.

- *Les parents souhaiteraient échanger sur les aménagements proposés sur la cour de récréation. (bac à sable, végétalisation...)*

M. Hercouet indique que le revêtement autour des arbres n'était pas budgétisé. Cela sera fait au printemps. Il fait la remarque que les espaces autour des arbres avaient été végétalisés et que tout a été piétiné.

Il serait intéressant d'envisager une commission enseignant/parent/enfant pour réfléchir aux aménagements.

En ce qui concerne les bacs à sable, les services techniques pourraient en fabriquer de nouveaux. Il faudrait le demander au budget, en régie.

- *Les représentants des parents d'élèves souhaiteraient connaître l'avancée de la réflexion et du chiffrage en cours pour des travaux d'agrandissement des toilettes au sein de l'école élémentaire. Dans l'attente de ces travaux, nous réitérons notre demande pour qu'un deuxième passage de nettoyage des toilettes soit fait dans la journée. Le point sur les sanitaires est un point très important. Il peut être considéré comme un enjeu de santé non négligeable pour des enfants qui parfois se retiennent toute la journée. Par exemple, si tous les élèves de cycle 2 veulent passer au WC sur le temps de la récréation, cela ne laisse qu'environ 1 minute par enfant (habillage / déshabillage compris) !*

M. Heroucet s'étonne que le ménage le midi ne soit plus mis en place car cela a été acté. En ce qui concerne le chiffrage, il n'a pas encore été fait.

M. Jumel indique que la question de l'évolution des effectifs doit être posée afin d'étudier si l'extension est nécessaire.

- *Les représentants des parents d'élèves font remonter la demande d'installation de miroirs dans les toilettes qui leur a été faite.*

Les enseignants, majoritairement n'y sont pas favorables.

- *Depuis plusieurs années, les représentants des parents d'élèves demandent l'aménagement de la liaison entre l'entrée de l'école et le parking de la Maladrerie. En effet, celle-ci est difficilement praticable pour certains usagers (jeunes enfants, poussettes, enfant en béquille ou fauteuil) et oblige à marcher sur l'herbe. Nous réitérons notre demande pour l'aménagement de cette liaison.*

M. Hercouet indique que cela sera fait au printemps.

- *Le portail de l'école élémentaire devait être changé pour un portail plus haut pour des raisons de sécurité (intrusion/sortie), annonce faite en conseil d'école l'année dernière. Où en est ce changement qui, au vu de l'actualité, devrait être une priorité ?*

Le devis est signé, il ne reste plus qu'à attendre l'intervention de l'entreprise.

- *Il avait été souligné, l'année dernière, qu'une sensibilisation des agents du périscolaire au sujet du harcèlement et qu'une harmonisation du discours avec celui qui est fait à l'école était nécessaire. La municipalité a-t-elle fait évoluer ce point ?*

M. Pirois s'étonne que l'Education Nationale ne forme pas aussi les agents territoriaux. Il manque de supports. Une sensibilisation sera donc à faire par le chef d'équipe.

- *L'année dernière, un trop gros nombre d'incidents a été déploré sur le temps périscolaire avec un climat non propice à l'apaisement des enfants sur les temps du midi et de la garderie du soir. La situation étant connue/reconnue par la municipalité, les représentants de parents souhaiteraient connaître les dispositions prises par la municipalité pour que cette situation ne se renouvelle pas cette année ?*

Des agents ont obtenu un CDI, l'équipe devrait donc se stabiliser.

- *Un certain nombre d'enfants ont fait remonter l'information qu'ils n'identifiaient pas les agents présents dans la cour sur le temps du midi et qu'ils ne voyaient pas d'adultes. Les représentants des parents d'élèves souhaiteraient connaître le nombre d'agents présents sur la cour sur ce temps ? Est-il possible que les agents concernés soient présentés à toutes les classes afin d'être identifiés par tous les enfants ?*

M. Zaïni Tony a été recruté et a pris ses fonctions le 6 novembre comme responsable des temps périscolaires. Il sera le nouvel interlocuteur des familles et de l'école. Il sera présent sur tous les temps périscolaires des 2 écoles.

- *De même, un trombinoscope des agents peut-il être affiché aux entrées et sorties de la garderie/école, afin que les parents puissent eux aussi identifier correctement les agents qu'ils rencontrent ? Ou les agents peuvent-ils avoir des badges nominatifs ?*

Les agents porteront un badge.

- *Les parents représentants souhaitent échanger sur une possible mise en place d'un temps d'étude le soir en garderie (temps payant, recrutement...). Depuis la rentrée les enfants n'ont plus accès qu'à la cour et ne peuvent pas faire leurs devoirs s'ils le souhaitent. Ce point est une attente forte des familles.*

M. Pirois rappelle qu'un temps en classe est possible pour tous, à des horaires définis, affichés sur la porte de la salle polyvalente. Ce n'est pas un temps de devoirs surveillés mais un temps dans une salle pour que les élèves fassent leurs devoirs au calme et en autonomie.

Les questions suivantes n'ont pas été traitées et seront abordées en commission. M. Hercouet ne souhaite pas qu'un compte-rendu soit rédigé car il ne met en lumière que les points négatifs, écartant tous les points positifs de l'école.

- *Les parents représentants souhaitent également échanger, sur certaines difficultés remontées par des familles, suite à la nouvelle organisation de la garderie du soir.*
- *Les représentants de parents d'élèves souhaiteraient que 2 temps dédiés aux questions périscolaires soient organisés dans l'année. Un premier en janvier pour faire le point sur la rentrée et un second en juin pour un bilan de l'année écoulée.*
- *Suite à la réunion périscolaire du mois de juin dernier, aucune communication de la mairie n'a été réalisée en réponse aux différents points soulevés. En conséquence, les parents représentants se verront obligés de faire inscrire toutes les questions liées au périscolaire à l'ordre du jour des conseils d'école afin d'informer l'ensemble des parents que les questions ont bien été portées et abordées par les représentants des parents.*

6. Organisation du temps scolaire

Le cadre dérogatif de la semaine à 4 jours dans lequel nous sommes n'est valide que pour 3 ans et se termine à la fin de l'année scolaire. La municipalité doit donc renouveler sa demande dérogatoire. Les élus soumettent donc à l'avis du conseil d'école la proposition suivante concernant les horaires de l'école :

lundi / mardi / jeudi / vendredi : 8h30-11h30 et 13h30-16h30 pour tous (maternelle et tous les élémentaires)

Les enseignants ont débattu et ont estimé que la matinée de 3h30 était profitable pour les apprentissages. Cependant, ils comprennent les difficultés d'organisation pour les familles si les horaires décalés avec la maternelle et en cycles 2 et 3 sont maintenus. Ils mettent toutefois en garde sur le climat scolaire avec un retour de tous les élèves pendant 2 heures sur le temps communal du midi.

En date du 07/11/2023, voici donc l'avis du Conseil d'école concernant la demande dérogatoire d'organisation des temps scolaires proposée par la collectivité :

Pour	Contre	Réservé (abstentions)
Parents élus : 7	Parents élus : 3	Parents élus : 1
Élus : 1	Élus : 0	Élus : 0
Enseignants : 9	Enseignants : 3	Enseignants : 2
DDEN :	DDEN :	DDEN :
Total : 17	Total : 6	Total : 3

La proposition de modification horaire est donc :

CONJOINTE

Dans ce cas l'accord conclut le Conseil d'École.

7. Rentrée 2023/2024

309 élèves ont été répartis sur 13 classes. La prévision d'effectifs pour l'an prochain sera inférieure à 300. 63 élèves de CM2 quitteront l'école pour 46 arrivées de grande section de maternelle vers le CP.

8. Projet d'école

*Suite à l'évaluation d'école, nous poursuivons plusieurs axes de travail cette année :

*Réviser certaines leçons du cahier outil

*Réaliser les fiches lexique du porte-vues lexical

*Travailler sur la résolution de problème.

*Créer une fiche passerelle pour le suivi scolaire de l'élève.

9. Sécurité

Les consignes de sécurité reposent sur « Vigipirate sécurité renforcée ». Le directeur déplore que le portail ne soit toujours pas installé. Il réitère sa demande d'un système d'ouverture et de fermeture de porte à distance qui nécessite un investissement. Il y a de plus en plus d'entrée et sortie sur le temps scolaire et périscolaire. Il n'y a aucun moyen envisageable pour accéder à l'école le midi si ce n'est par la porte principale.

Un exercice incendie a été réalisé en septembre.

Lors du passage de la commission de sécurité, un nouvel exercice a été réalisé.

Un exercice intrusion est prévu, une information sera distribuée aux familles.

10. Evaluations nationales CP-CE1-CM1

Les résultats sont satisfaisants en CP. En CE1, les résultats confirment les difficultés observées en CP. Les résultats en CM1 montrent que les actions menées dans le cadre du projet d'école en lecture et résolution de problème sont bénéfiques. Toutefois, les résultats sont fragiles en ce qui concerne les outils de la langue et la mémorisation de faits numériques. Il sera intéressant de comparer avec les résultats académiques et nationaux.

11. APC

Un temps fort lecture CE1 a lieu sur cette première période.

12. Piscine

N'ayant plus qu'un créneau pour la piscine, la priorité a été donnée au CE1 pour permettre l'activité voile en classe de mer. Les séances auront lieu du 05 décembre au 20 février le mardi à 10h20.

13. Langues vivantes

Tous les enseignants font l'enseignement dans leur classe. Mme Chaou intervient une séance par semaine dans la classe de Mme Guillerme.

Les CM ont également une séance d'Allemand par semaine.

14. Projet « musique à l'école »

En lien avec les jeux olympiques, un chant par continent sera mémorisé.

15. Sorties

Les premiers projets mis en place cette année

*Opéra CP

*Spectacle théâtre CP –CM2

*La classe de mer des CE1 aura lieu du 17 au 21 juin 2024. Le nouveau projet a été présenté aux parents le 17/10/2023. La seconde partie de la subvention régionale a bien été versée en octobre 2023 pour le projet de l'an dernier.

16. Projets EPS

Dans le cadre de la labellisation génération 2024, les activités suivantes sont prévues :

*Baseball et balle ovale en CM1

*Co intervention : tennis en CP, handball en CE2, athlétisme dans certaines classes

*USEP p'tit tour à vélo pour les CM2

* Voile en classe de mer pour les CE1

Un défi Usep a été relevé avant les vacances d'octobre. 2024 passes ont été réalisées par les élèves de cycle 2 puis de cycle 3.

La secrétaire
Mme Leverrier



Le directeur
M. Jumel

